3me Année - N° 567. - Ed. A

CINQ CENTIMES

Lundi 24 et Mardi 25 Avril 1916

ABONNEMENT POSTAL, ÉD. A

Bruxelles - Province - Etranger
3 mois : Fr. 4.50. - Mk. 3.60

Les bureaux de poste en Belgique et à l'Etranger n'acceptent que des abonnements TRIMESTRIELS; ceux-ci prennent cours les

1 Janv. 1 Avril 1 Juillet 1 Octob

On peut s'abonner toutefois pour les deux derniers mois ou même pour le dernier mois de chaque trimestre au prix de :

2 Mois 1 Mois
Fr.3.00 - Mk.2.40 Fr.1.50 - Mk.1.20

TIRAGE : 75.000
PAR JOUR

Le Bruxellois

Rédacteur en Chef : Marc de SALM

Journal Quotidien Indépendant

Rédaction, Administration, Publicité, Vente : BRUXELLES, 45, RUE HENRI MAUS

ANNONCES
— La ligne
Faits divers et Echos . fr. 2.00
Nécrologie 2.00
Annonces commerciales . 1.00
» financières . . . 0.50

PETITES ANNONCES
La petite ligne 0.20
La grande ligne. 0.50

TIRAGE : 75.000
PAR JOUR

La note américaine à l'Allemagne

Berlin, 22 avril (avant-propos). — La note remise le 20 avril au soir par l'ambassadeur américain à Berlin, dit entre autres : L'état des choses de l'incident du « Sussex » est maintenant complètement établi par les nouvelles arrivées en possession des Etats-Unis en ce qui concerne les conséquences que mon gouvernement en a tirées, celui-ci y découvre une confirmation des particularités qui sont exposées dans la note de Votre Excellence du 10 de ce mois. Une enquête impartiale, minutieuse, approfondie et consciencieuse faite par des officiers de la flotte et de l'armée des Etats-Unis, a finalement démontré que le « Sussex » a été torpillé sans avertissement préalable à la sommation de se rendre et que la torpille par laquelle il a été atteint, était de provenance allemande. Après un examen minutieux de la note du gouvernement Impérial du 10 avril, le gouvernement des Etats-Unis regrette de devoir déclarer qu'il a éprouvé l'impression que le gouvernement Impérial a négligé de se rendre compte de la gravité de la situation qui a été créée non seulement par l'attaque contre le « Sussex », mais également par toute la méthode et le caractère de la guerre sous-marine pendant une période de plus de 12 mois. Si la perte du « Sussex » avait été un cas isolé, le gouvernement des Etats-Unis aurait pu nourrir l'espoir que l'officier responsable de l'acte incriminé avait dépassé ses ordres ou sa propre autorité et qu'il aurait pu être donné une satisfaction légitime à l'incident par une punition de l'officier, collaborant avec une désapprobation formelle de ses actes et avec le payement d'une indemnité proportionnée par le gouvernement Impérial. Le gouvernement des Etats-Unis doit toutefois conclure par les événements récents que ce n'était qu'un cas, quoique des plus grave et des plus regrettable, de la méthode préméditée et de l'esprit avec lesquels des navires marchands sans distinction de nationalité et de destination, sont détruits. Le gouvernement Impérial se rappellera que, lorsqu'en février 1915, il annonça son intention de traiter les eaux autour de la Grande-Bretagne et de l'Irlande comme zône de guerre, le gouvernement des Etats-Unis a protesté sérieusement. Il justifia sa protestation par le fait que des sujets de nationalité neutres et des navires de propriétaires neutres seraient exposés à des dangers extrêmement insupportables et que dans les circonstances, régnant à cette époque là, le gouvernement Impérial ne peut faire valoir aucune raison légitime pour bloquer une partie de la haute mer. Le gouvernement Impérial, malgré cela, persévéra toutefois à exercer la politique annoncée, en exprimant l'espoir que les dangers existants dans chaque cas seraient restreints au minimum pour les navires neutres de par les instructions qu'il avait données aux commandants de ses sous-marins et il assura le gouvernement des Etats-Unis qu'il appliquerait toutes les mesures de précautions possibles pour respecter les droits des neutres et pour protéger la vie des non-combattants.

Poursuivant cette politique de la guerre sous-marine, les commandants des sous-marins ont exercé un procédé de destruction sans égards qui rend de plus en plus évidente l'opinion que le gouvernement Impérial n'avait pas trouvé le moyen de leur imposer telles restrictions qu'il avait espérées et promises. Le gouvernement Impérial a continué à assurer solennellement aux Etats-Unis, que tout au moins les navires à passagers n'auraient pas été traités de cette façon et malgré cela il a toléré, à plusieurs reprises, que ses commandants de sous-marins dédaignassent ces assurances sans encourir aucune peine. Encore au mois de février de l'année courante, il fit part qu'il considérerait tous les navires marchands armés, de propriété ennemie, comme faisant partie des forces navales armées de ses adversaires et qu'il les traiterait comme navires de guerre, en s'engageant tout au moins à avertir préalablement les navires non armés, afin de garantir la vie de leurs passagers et équipages. Mais ses commandants de sous-marins insouciants n'ont pas même respecté cette restriction. La liste des Américains qui ont perdu la vie sur les navires ainsi attaqués et détruits, a augmenté de mois en mois, jusqu'à ce que le nombre funeste des victimes a atteint les centaines. Le gouvernement des Etats-Unis a eu une attitude très patiente et à chaque degré de cette expérience douloureuse, de tragédie en tragédie, il s'est efforcé de se laisser guider, en prenant en considération bien réfléchie les circonstances extraordinaires d'une guerre sans exemple, par les sentiments d'une amitié sincère vis-à-vis du peuple et du gouvernement de l'Allemagne.

Il a fait toutes les concessions pour les nouvelles circonstances pour lesquelles il n'y a pas de précédent et il était disposé à attendre jusqu'à ce que le fait devint évident et ne put être interprété que d'une seule façon.

Il doit à la dignité légitime de ses propres droits de déclarer au gouvernement Impérial que ce moment est venu.

A son regret, il est devenu évident que l'usage des sous-marins à la destruction du commerce ennemi est nécessairement et complètement en désaccord avec le principe de l'humanité et du droit indiscuté des neutres existant depuis de longues années, ainsi que des privilèges sacrés des non-combattants. Si le gouvernement Impérial a encore l'intention de continuer, impitoyablement et indifféremment, la guerre contre les navires marchands avec des sous-marins, sans égard à ce que le gouvernement des Etats-Unis doit considérer comme des lois sacrées indiscutables du droit international et des commandements généralement reconnus de l'humanité, le gouvernement des Etats-Unis sera finalement obligé de conclure qu'il n'existe qu'une seule voie à prendre. Dans le cas où le gouvernement Impérial ne déclarerait pas immédiatement vouloir abandonner sa méthode actuelle de la guerre sous-marine contre les navires à passagers et marchands et qu'il devrait la poursuivre, le gouvernement des Etats-Unis n'aurait pas d'autre choix que de rompre les relations diplomatiques avec le gouvernement allemand. Le gouvernement des Etats-Unis envisage ce procédé avec la plus grande répugnance, mais il se sent obligé de l'entreprendre au nom de l'humanité et des droits des nations neutres.

×××

Dans une constatation, qui a été ajouté comme annexe à la note, il est dit.

Le vapeur français « Sussex » qui assure le service régulier des passagers entre le port de Folkestone en Angleterre et Dieppe en France, est parti le 24 mars 1916 à 1 heure 25 minutes de l'après-midi de Folkestone à Dieppe, ayant à bord 325 passagers et 53 hommes d'équipage. Les passagers, parmi lesquels on comptait environ 25 citoyens américains, étaient de différentes nationalités. Beaucoup de femmes et d'enfants s'y trouvaient et environ la moitié des passagers appartenait à des Etats neutres. Le « Sussex » n'était pas armé, il n'a jamais servi de transport de troupes et avait suivi une route qui n'est pas utilisée par les transports des troupes d'Angleterre en France. A 2 heures 50 minutes dans l'après-midi, lorsque le « Sussex » se trouvait à environ 13 milles de Dungeness, le capitaine du navire aperçut à une distance d'environ 150 mètres à babord, le sillon d'une torpille. Avant que le navire ait pu toutefois virer suffisamment pour échapper à la torpille, celle-ci atteignit le corps du navire.

A ce moment, aucun autre navire n'était visible à l'horizon. L'arrivée de la torpille a été aperçue par différentes autres personnes, qui se trouvaient à bord du navire. Une autre confirmation, que le capitaine a vu avancer la torpille vers le navire, se trouve dans les dépositions assermentées des ingénieurs de service, par le fait que le commandement de gouverner à babord et d'arrêter la machine de tribord, a été entendu et exécuté par eux.

Pour expliquer ce commandement extraordinaire, on ne peut donner aucune autre déclaration raisonnable que celle que le capitaine a aperçu quelque chose, qui l'engagea à changer sa route vers tribord.

A ce témoignage, qui en lui-même prouverait déjà suffisamment que la cause de la perte du navire a été une torpille, s'ajoute encore ceci que le lieutenant Smith, de la marine des Etats-Unis, attaché à l'ambassade américaine à Paris, qui, accompagné du major Logan, de l'ambassade américaine, s'est rendu à Boulogne, examina la coque du *Sussex* et trouva personnellement sous la masse des débris trempés d'eau de la carcasse du navire 15 morceaux de métal, qu'ils ont conservés ne supposant pas que les morceaux faisaient partie du navire. Les officiers sont convaincus que ces morceaux de métal ne faisaient pas partie d'une mine.

On a trouvé parmi ces morceaux de métal des boulons de vis, qui attestaient l'effet d'une explosion et dont le premier portait l'inscription K. 56 et l'autre celle de K. 58.

Au cours de l'examen des torpilles allemandes qui se trouvent en possession des autorités navales françaises à Boulogne et des autorités navales anglaises à Portsmouth, les officiers américains ont découvert que des vis identiques avec les lettres K, ainsi qu'un chiffre, y furent employés pour fixer la pointe du filet à la chaudière. Les vis qui sont utilisées dans les torpilles françaises et anglaises ne portent aucune inscription et sont d'une grandeur un peu différente. En considération de la démonstration de ces faits, aucun doute ne peut exister que le *Sussex* a été torpillé, et que la torpille était de provenance allemande. La conclusion à laquelle on est arrivé a été affirmée par les constatations du gouvernement impérial du 10 avril 1916.

L'attaque eut lieu à 3 heures 55 minutes de l'après-midi heure de l'Europe centrale, ce qui correspond à 2 heures 50 minutes, heure de l'Europe occidentale. L'horloge marquait 2 heures 50 minutes, heure de l'Europe occidentale, lorsque la torpille atteignit le *Sussex*, d'après la déposition du capitaine et d'après l'horloge du navire, qui s'est arrêtée à cette heure. Si un croquis du vapeur dessiné par le commandant du sous-marin, ne correspond pas à une photographie du *Sussex* parue dans le *London Graphic*, il est à remarquer que le croquis a été apparemment dessiné de mémoire et basé sur une observation télescopique. Attendu que les seules différences constatées par le commandant, en se basant sur sa mémoire, sont la situation de la cheminée et la forme de la poupe, on peut admettre que les navires autrement se ressemblaient. Attendu que d'après les rapports arrivés, aucun navire autre que le *Sussex* n'a été torpillé sans avertissement préalable par un sous-marin plongeant, il est hors de doute que le navire a été torpillé par le sous marin sur lequel se base le rapport du commandant exposé dans la note du 10 avril.

(Signé) *Lansing.*

Commentaire allemand sur la note américaine

La réponse du gouvernement américain à la note du 10 avril est un document si volumineux et de si grande portée qu'il doit être considéré, ainsi que la réponse attendue du gouvernement allemand, comme un des documents les plus importants de la guerre mondiale. La nature de l'affaire et l'importance du document ne permettent pas que la réponse allemande à une note qui n'est parvenue au gouvernement allemand qu'il y a 36 heures, puisse être publiée presque en même temps que la note. Pour déterminer la réponse, il faut que les dirigeants politiques responsables ainsi que la direction des opérations militaires collaborent à une conférence très approfondie qui a lieu dans le grand quartier général. Les fêtes de Pâques passeront donc avant qu'on ne publie ce que le gouvernement allemand répondra aux demandes du gouvernement américain. On se rappellera qu'il a été déclaré dans la note allemande du 10 avril au sujet de l'incident du *Sussex*, que le gouvernement allemand, se basant sur les matières qu'il possède, a la conviction que l'avarie du *Sussex* ne doit pas être attribuée à une torpille allemande. Dans la note, on avait prié en même temps le gouvernement américain, pour le cas où il disposait d'autres matières pour l'éclaircissement de l'incident, de les communiquer au gouvernement allemand, pour qu'il puisse, de son côté, examiner ces matières. Par contre, la note américaine affirme formellement que le *Sussex* a été touché par une torpille allemande et qu'il a été torpillé sans avertissement préalable.

Une affirmation s'oppose donc à une autre. La note américaine, après avoir opposé ses constatations aux constatations allemandes, se jette immédiatement dans le domaine des généralités et conclut à la condamnation légitime de la guerre sous-marine, telle qu'elle est menée par l'Allemagne, mais plus exactement comme elle est menée d'après l'opinion, discutable dans son objectivité, du gouvernement américain. C'est ainsi que celui-ci exprime le désir que l'Allemagne abandonne la méthode actuelle de la guerre sous-marine contre les navires à passagers et marchands. Dans cette critique générale de la guerre sous-marine allemande, on ne peut pas reconnaître la bonne volonté de faciliter la discussion.

Au point de vue allemand, on y cherche vainement l'intention d'interpréter objectivement soit la situation de contrainte dans laquelle est reléguée la direction allemande des opérations maritimes, soit la particularité de l'arme sous-marine que l'Allemagne applique, la première, dans de pareilles proportions, mais qui intéresse tous les Etats, et qui sera encore utilisée plus généralement dans les guerres futures. Avant tout on n'y trouve pas la concession qu'une interprétation objective devait bien faire, c'est-à-dire l'aveu que la bonne volonté de l'Allemagne dans la restriction volontaire de l'emploi de cette arme, dont l'usage international reste à fixer et qui doit être jugée par sa technique spéciale est allée si loin qu'on ne puisse exiger davntage des meilleures intentions.

D'autre part, l'exigence absurde américaine de pouvoir voyager sur des navires hostiles à l'Allemagne dans la zone de guerre, n'a pas subi les restrictions nécessaires. Celui qui veut juger correctement la guerre sous-marine allemande doit être capable de bonne volonté, de se mettre au point de vue de celui qui fait la guerre aux neutres avec des égards constatés et qui use de cette arme internationale; il doit reconnaître et comprendre le droit de ceux qui sont atteints par un blocus et par des méthodes contraires au droit des gens, et comprendre que des voyageurs pacifiques n'ont rien à faire sur les navires ennemis dans la zone de guerre. Tout cela a été toujours exposé et répété clairement par le gouvernement allemand. On aurait pu entretemps mieux apprécier aux Etas-Unis le point de vue allemand si on avait possédé l'objectivité nécessaire.

Il est particulièrement regrettable que dans les cercles compétents des Etats-Unis on n'ait pas encore reconnu que la situation est avant tout rendue difficile par le fait que le gouvernement américain prend une attitude radicalement partiale vis-à-vis de la direction allemande des opérations navales, au lieu d'entamer, comme il serait plus équitable et plus utile également aux intérêts américains, la question, qui s'y rattache, relative au traitement des neutres par le blocus commercial anglais et l'enlèvement des courriers.

L'Allemagne fait la guerre avec des égards extraordinaires vis-à-vis des intérêts des tiers, tandis que l'Angleterre piétine le droit des gens et les intérêts des neutres. L'Angleterre a commencé par le blocus et a introduit, comme moyen de guerre, la violation des neutres. L'Allemagne s'y oppose et devrait renoncer à son arme parce que de l'autre côté de la mer on ne veut pas voir les rapports qui se sont créés entre ceux-ci pendant cette guerre navale. Le peuple allemand sent qu'il y a deux poids et mesures, ce qui augmente les difficultés d'une situation dont personne ne nie la gravité.

×××

Un témoignage suisse dans l'affaire du « Sussex »

Berne, 24 avril. — Le jounaliste suisse Jean Niederöst, qui a écrit pendant plusieurs années en Angleterre pour des journaux anglais et américains, fut parmi les passagers sauvés du naufrage du *Sussex*. Il en a écrit des impressions dans le *Berner Bund* du 2 avril et a complété ses communications par les déclarations suivantes, dont il s'est déclaré prêt à affirmer la correction et la vérité sous la foi du serment. Niederöst raconte :

« Le jour du naufrage aucun passager du *Sussex* n'avait parlé que le vapeur avait été victime d'une torpille; ce n'est que le jour suivant que différentes personnes croyaient avoir vu torpilles et sous-marin. L'explosion eut lieu à l'avant du navire. J'ai visité avec l'ingénieur du navire l'endroit de l'accident. Le vapeur avait été déchiré obliquement de dix à douze pieds, à l'inclinaison d'un pied au-dessus du niveau de l'eau. Le réfectoire de première classe était détruit. Si une panique n'avait pas éclaté à bord du navire, 14 à 16 pasagers de première classe auraient seulement péri. Les membres de l'équipage, avec lesquels je visitai la crevasse, étaient d'avis que l'accident ne pouvait être dû qu'à une mine, et qu'il peut à peine être question d'une torpille, car dans ce cas le coup était bien mauvais, de telle sorte que le sous-marin attaquant aurait envoyé une seconde torpille.

Du *Sussex* j'ai été ramené à Douvres par le torpilleur anglais *Afridi*. Au cours d'une conversation j'exprimai l'avis que, d'après l'opinion de l'équipage même, le *Sussex* n'avait pas été la victime d'un sous-marin, mais d'une mine. Cette déclaration a dû venir aux oreilles des autorités. En tous cas, mes papiers furent saisis à Folkestone, où je me rendis. A Folkestone, je fus d'abord interrogé, au bureau de l'état-major, par un adjudant anglais et lui fis une pareille narration de l'accident. Plus tard, un général et le consul général français arrivèrent dans la chambre. On me questionna sur la cause du naufrage. Je déclarai que mon opinion concluait à une explosion de mine et donnai à ce sujet mon impression. Le général me parlait sévèrement et me dit : « Tout le monde est d'avis que c'était une torpille et vous dites que c'était une mine. » Ensuite il y eut une délibération entre ces messieurs, qui dura environ une demi-heure et à laquelle je ne pus assister. On m'amena alors au bureau de la police secrète, où l'adjudant ci-dessus nous suivit et où je signai une déclaration, écrite à l'encre rouge, « que d'après mon avis le *Sussex* avait été torpillé ». Je ne donnai cette déclaration le 26 mars que dans le but d'être libéré, quoique je n'eusse pas fait cette observation.

Le 27 mai, j'arrivai à Boulogne et y fus arrêté par un détective anglais. Un major de l'« Intelligence Office » à Boulogne désirait que je confirmasse ma déclaration signée à Folkestone, sous la foi du serment et devant un notaire français. Comme les explications exigées par le notaire ne suffisaient pas, la discussion n'eut lieu que le 28 mars et à la vérité je fus interrogé comme témoin par le détective anglais Hill et par un major anglais. Je dus répéter devant le notaire que ma déclaration faite à Folkestone était exacte et dus signer cette déclaration sous la foi du serment. Ce n'est que lorsque cela fut terminé que l'on me restitua mes papiers avec l'autorisation de continuer mon voyage vers la Suisse.

Parmi les voyageurs du *Sussex*, il y avait différents soldats en uniforme; comme je me le rappelle, il y avait deux soldats belges, un officier belge, deux à trois soldats anglais et deux soldats français. »

LA GUERRE

Communiqués Officiels

ALLEMANDS

Berlin, 24 avril. — Comm. off. d'hier à midi :

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Nos tranchées, nouvellement conquises à la route Langemarck-Ypres ont dû être évacuées par suite d'une haute nappe d'eau souterraine, qui rendait impossible de les mettre en état de défense. Vers le matin une attaque anglaise à coups de grenades à main a été repoussée au sud de Saint-Eloi. Des patrouilles anglaises qui se sont avancées, après un bref feu préparatoire contre nos lignes des deux côtés de la route Bapaume-Albert, ont été refoulées. A Tracy-Le Val une attaque à gaz ennemie a échoué; les nuages de gaz retombèrent dans les positions françaises. A gauche de la Meuse nous avons pris des tranchées ennemies au sud-est de Haucourt et à l'ouest de la hauteur du « Mort-Homme ». A droite du fleuve, en Woëvre, et sur les hauteurs près de Combres l'activité combattive demeure restreinte à des actions d'artillerie continuelles et très intenses.

Théâtre de la guerre à l'Est.

Au sud du lac de Narocz une attaque russe prononcée à l'effectif d'un bataillon environ, a échoué devant nos obstacles avec de grosses pertes pour l'ennemi. Sinon, pas d'événements particuliers, exception faite de faible feu intermittent d'artillerie et quelques combats de patrouilles.

Dans les Balkans.

Rien de nouveau

Evénements aériens

Berlin, 24 avril. — (Officiel.) — Une escadrille de dix avions allemands a attaqué le 22 avril le champ d'aviation russe de Papenholm sur l'île d'Oesel et y a lancé 45 bombes. Un résultat très efficace a été constaté. Un avion russe a été forcé à l'atterrissage. Malgré un bombardement très violent tous les avions allemands sont rentrés indemnes.

AUTRICHIENS

Vienne, 23 avril. — Communiqué officiel de hier :

Théâtre de la guerre russe.

Les tentatives de détachements russes pour s'établir au nord-ouest de Dubno, devant nos lignes, échouèrent par notre feu. A part cela, rien que des combats d'artillerie habituels.

Théâtre de la guerre italien.

Sur l'aile sud de notre front du littoral, plusieurs tentatives d'attaques nocturnes, prononcées par les Italiens contre notre position à l'est de Monfalcone, ont été repoussées. Dans le secteur de Plöcken, une activité d'artillerie plus intensive s'est développée au cours de la nuit. Dans la région du Col di Lana, une attaque ennemie contre la croupe entre Settsass et Monte Sief s'est écroulée dans notre feu.

Théâtre de la guerre Sud-Est.

Pas d'événements particuliers.

Vienne, 24 avril. — (Comm. off. de hier) :

Théâtre de la guerre Russe et Sud-Est.

Rien de nouveau.

Théâtre de la guerre italien.

Une attaque ennemie s'est déclanchée contre la lisière sud-ouest du haut plateau de Doberdo. Sinon l'activité combattive s'est bornée à des combats d'artillerie locaux sur le front du littoral et en Carinthie. Sur le Col di Lana nos troupes ont réoccupé le point d'appui sur le Grat au nord-ouest du sommet, et l'ont maintenue contre une attaque ennemie. Le sommet même est exposé au feu violent de notre artillerie. Dans le secteur de la Sugana et à Riva des violents combats d'artillerie eurent également lieu.

ANGLAIS

Londres, 23 avril. — Comm. off. du 21 avril :

Des combats à coups de mines ont eu lieu pendant les dernières vingt heures à Fricourt, à Souchez, à Hulluch et à Givenchy. Nous avons dispersé au cours de la nuit, un détachement allemand, qui avait quitté ses tranchées à St-Eloi.

Au sud d'Arras, il y avait aujourd'hui dans les tranchées des combats de mortiers. En différents points entre Souchez et le canal de La Bassée, ainsi que dans le voisinage d'Ypres, feu d'artillerie réciproque.

RUSSES

Pétrograd, 23 avril. — Comm. off. du 21 avril :

L'artillerie lourde et légère allemande a canonné les tranchées et la tête de pont d'Uxkull. Nos batteries ont réduit au silence une partie des batteries allemandes et des mitrailleuses.

Sur le flanc droit de la région de Jacobstadt combats d'artillerie.

A l'ouest de l'Olyka, au nord de Muraviza sur l'Ikwa, l'ennemi a tenté de s'approcher de nos tranchées, il fut toutefois repoussé.

En Galicie, l'ennemi a attaqué avec opiniâtreté, mais sans résultat, la région de Popowa-Mogila.

ITALIENS

Rome, 23 avril. — Comm. off. du 21 avril :

Le long du front entier, de temps à autre activité ininterrompue de l'artillerie et de fréquents vols de reconnaissance d'avions. Au cours de petites rencontres de notre infanterie dans le Haut Astico, dans la vallée de la Sugana et dans le Haut Cordevole, nous avons pris à l'ennemi une trentaine de prisonniers.

Dans la région du Monte Nero, pendant la nuit du 19 au 20 avril, nous avons repoussé des détachements ennemis, qui ont tenté de jeter des bombes contre notre ligne sur le Mrzli Wrh et sur le Sleme.

Hier après-midi, une escadrille d'avions du type Caproni a lancé environ 60 grenades explosives près de Triest contre la station d'hydroplanes. Le résultat obtenu a été visible et efficace. Les avions, qui ont été, comme habituellement, bombardé inefficacement par les batteries de défense, sont rentrés indemnes.

Dernières Dépêches

Les troupes russes en France

Berne, 24 avril. — Des voyageurs, arrivés ici de Marseille ont annoncé que les troupes russes, qui y ont débarqué sont arrivées sur trois vapeurs. On évalue leur nombre de 4 à 5,000. Ce sont des tirailleurs sibériens, partis de Wladiwostok et destinés primitivement pour Salonique.

Nouvelle protestation de la Grèce

Athènes, 24 avril (retardé). — Le gouvernement grec a remis aujourd'hui une protestation écrite aux représentants de la Quadruple

Entente, contre la fermeture de la baie de la Sude, en Crète, par les forces navales des alliés. La protestation a un caractère très énergique. Elle décrit la situation difficile dans laquelle se trouve la Grèce par suite des vexations continuelles que lui font subir les alliés.

Un Belge reconnaissant

Berlin, 23 avril. — Il y a quelque temps, on a communiqué qu'un prisonnier belge en Allemagne avait obtenu la permission de rendre visite à son père malade qui se trouvait en Suisse. A son retour de Suisse, ce prisonnier a adressé au ministre de la guerre à Berlin une lettre de remerciements conçue en ces termes : « Gefangenenlager Parchim, le 14 mars 1916. Excellence! J'ai l'honneur de vous exprimer ma plus profonde reconnaissance pour l'aimable permission qui m'a été accordée pour rendre visite à mon père, qui se trouve sur son lit de mort, en Suisse. Je prie Votre Excellence, d'agréer l'expression de ma parfaite considération. (S.) *Maurice Mineur.*»

Le « Lodewijk van Nassau »

Amsterdam, 23 avril. — Selon les communications du capitaine du vapeur *Lodewijk van Nassau*, personne n'a remarqué ni le périscope d'un sous-marin, ni le sillage d'une torpille.

Les conséquences des exemples anglais

Athènes, 24 avril. — Les Italiens ont arrêté à la frontière de l'Epire du Nord, dans le vilayet Tepelen, une patrouille d'officiers grecs, qu'ils avaient invités amicalement à franchir la frontière pour négocier avec eux au sujet de questions militaires. Cet acte incorrect des Italiens a occasionné ici une profonde irritaion. Le gouvernement grec a adressé une protestation à Rome contre ce précédent scandaleux des Italiens.

Le service obligatoire et la crise ministérielle en Angleterre

Londres, 22 avril. — L'on remarque dans la presse la satisfaction générale de ce que la crise ministérielle soit évitée, sans la retraite d'aucun ministre. Le *Daily Telegraph* pense que la crise a été exagérée; les divergences de vues n'ont pas été tellement grandes. La motion de compromission que le cabinet a acceptée, provient du ministre Henderson, du parti ouvrier. Selon les journaux, M. Lloyd George demanda l'introduction immédiate du service obligatoire pour tous les mariés, au cas où le recrutement volontaire ne produirait pas par semaine un chiffre indiqué. Le cabinet accepta la proposition de M. Henderson, c'est-à-dire l'introduction du service obligatoire si c'est nécessaire, après une propagande de six semaines en faveur du recrutement volontaire. Henderson promit d'exercer de son influence sur les organisations ouvrières et d'obtenir leur approbation à ces conditions au service obligatoire. L'attitude du parti ouvrier est la difficulté principale dans toute la question.

Attaques russes contre l'Angleterre

Berlin, 23 avril. — Au cours des débats du Conseil de l'Empire russe au sujet de la politique commerciale russe, la politique oppressive anglaise a été violemment attaquée. Sous l'approbation de la grande majorité du Conseil, même de la part des membres du gouvernement, Christownikow a qualifié la conférence de Paris tendant à continuer la guerre commerciale d'une bataille que l'Angleterre livrait à ses alliés. La Russie s'intéresse vivement à la concurrence anglo-allemande sur le marché mondial, mais la conférence veut toutefois asservir économiquement les alliés à l'Angleterre. L'Angleterre fait la guerre sous un double masque : contre l'Allemagne et contre ses alliés. L'Angleterre utilise la conjoncture militaire pour transformer économiquement ses alliés en colonies. L'Angleterre nous impose le dogme que la Russie est un pays agricole et empêche la création d'une industrie russe. La privation des droits allemands en Russie a été exécutée sous la pression anglaise; l'Angleterre veut profiter de la paralysation de l'industrie russe, elle a abusé de notre détresse pour nous vendre ses produits à des prix usuraires. L'Angleterre veut deux choses : L'importation exempte de droits d'entrée en Russie et ménager exclusivement les intérêts économiques des alliés. Ces deux choses signifient : L'Angleterre, comme un vampyre, suce la vie économique de la Russie. La Russie doit être économiquement armée et la conférence de la paix opposer maintenant à l'Angleterre un refus clair et net.

Dépêches diverses

Décès du baron von der Goltz

Berlin, 21 avril. — Le 19 avril le feld-maréchal le baron vonder Goltz a succombé, dans son quartier général en Turquie, à un accès de fièvre typhoïde qui le tint dix jours alité. (Le baron von der Goltz fut, ainsi qu'on s'en souvient, le premier gouverneur général de la Belgique occupée.)

Le « Tubantia »

La Haye, 22 avril. — (Officiel). — Le ministère des affaires étrangères publie que le gouvernement allemand, d'accord avec la demande du gouvernement néerlandais, collabore avec celui-ci à la constatation de l'identité de la torpille qui a touché le « Tubantia ». Le chef de l'atelier des torpilles de la marine à Amsterdam, s'est rendu sur l'ordre du gouvernement, à Berlin, où il a soumis à l'autorité allemande les morceaux de métal découverts dans les chaloupes du « Tubantia » et où il suit l'enquête commencée. Entretemps on a encore découvert des morceaux de métal dans la chaloupe qui a dérivée près de Calantsoog. On a reconnu parmi ces morceaux un morceau de la partie inférieure de la torpille et il porte le même numéro que les morceaux déjà découverts.

ETRANGER

ANGLETERRE. — *Le déficit dans la capacité du tonnage.* — Archibald Hurd, le collaborateur maritime du *Daily Telegraph*, a écrit ces jours-ci dans son journal un article au sujet de l'usure pendant la guerre. Cet article contient des choses frappantes au sujet de la question du tonnage qui paraît défavorable pour l'Angleterre et dont le contrecoup deviendra sensible également pour les neutres, maintenant que l'Angleterre les tourmente et les menace. Hurd écrit entre autres :

« Nous devons avoir des hommes pour la flotte. Environ 350,000 hommes servent dans la flotte, tandis qu'un million d'hommes sont retenus pour pourvoir aux besoins de la flotte, pour la construction de nouveaux navires, la réparation de vieux navires et pour la fourniture de tout qu'exige l'efficacité de la flotte. Il faut en outre 300,000 hommes pour la flotte marchande. Il faut encore plus d'hommes pour la construction de nouveaux navires marchands. Ces groupes d'hommes forment la base sur laquelle reposent tous nos espoirs dans cette guerre.

Si nous voulons conserver notre marine — qui se compose des deux flottes — il est nécessaire que nous encourageons l'incorporation d'hommes pour le service maritime. Les hommes s'usent autant que les navires; l'action de l'ennemi détruit autant les hommes que les navires. Il est donc absolument nécessaire qu'il y ait toujours des réserves considérables pour combler les vides. Les navires — les navires de guerre autant que les navires marchands — n'ont aucune valeur à moins qu'ils ne possèdent des hommes bien exercés. Jour par jour, semaine par semaine, on doit mener une campagne de recrutement vigoureuse pour les différents services maritimes.

Quelle est notre position aujourd'hui? Nous avons une grande flotte de combat exposée à l'usure. Cela s'applique principalement aux navires éclaireurs et aux petits navires. La nation n'a aucune notion des victimes humaines et du nombre de navires que coûtent nos opérations navales. Notre blocus est désavantageux à l'ennemi; mais il ronge également nos propres navires et nos hommes.

La flotte marchande s'use également. mais les pertes les plus graves sont causées par l'action de l'ennemi. La mise hors de combat habituelle par le temps et par le vent et les accidents augmentent et à cela s'ajoute l'usure de guerre toujours croissante. Déjà en septembre dernier, j'ai signalé la diminution de notre tonnage.

Et cette diminution augmente rapidement; c'est grâce à la nouvelle campagne des Allemands qui opèrent avec des sous-marins de plus grande puissance et avec une sphère d'action plus étendue, et grâce aux mines. L'ennemi a l'avantage sur les mesures défensives de notre Amirauté, et on ne sait pas combien de temps il aura cet avantage.

Depuis le début de la guerre, l'ennemi nous a causé des pertes qui s'élèvent à plus de 28 millions de livres sterling.

J'ai vu des statistiques du pourcentage du total des navires coulés, au point de vue du tonnage de la marine marchande anglaise. Mais on n'y trouve qu'une appréciation inexacte.

Nos navires marchands exigent un minimum irréductible dans des buts militaires et navals. Comme nous l'a rappelé le Premier Lord de l'Amirauté, « notre flotte pend dans l'air ». Elle n'a pas de base à la côte orientale. Elle doit se subvenir au moyen de navires approvisionneurs; elle doit donc avoir sous la main des provisions énormes en charbon, pétrole, munitions, etc. — de manière qu'elle puisse compléter immédiatement ses provisions après la bataille.

De fait, les 1 1/2 million d'hommes nécessaires au front doivent être transportés par la voie de la mer. Quelque considérable que soit le nombre de navires marchands coulés, on doit pourvoir aux besoins de la flotte. Il est donc erroné et dangereux d'appliquer le tonnage des navires coulés sur le tonnage de toute la flotte marchande.

Mais il y a plus; le tonnage global comprend également les vapeurs utilisés pour la navigation côtière et qui, par leur nature, ne sont pas appropriés à la navigation essentielle au-delà des mers. De ce type de navires (navires côtiers), nos pertes sont relativement minimes.

Les navires qui y font escale sont du type le plus utile — navires marchands de grandeur moyenne. Le pourcentage du tonnage perdu, relaté dans la statistique, devrait être doublé, même triplé, pour donner une idée plus exacte de la rapidité avec laquelle notre tonnage diminue. C'est seulement en ce faisant qu'on saura apprécier la crise latente de nos affaires maritimes; elle s'explique par la cherté des moyens d'existence et par la liste de plus en plus étendue des marchandises dont l'importation est défendue.

En se basant sur la statistique que Hurd emprunte au journal *Fairplay*, il démontre que pendant la semaine, finissant le jeudi de la semaine dernière, il a été coulé 20,000 tonnes en navires anglais de plus que les chantiers du Royaume-Uni n'ont pu livrer en tonnage.

Hurd estime que la puissance anglaise sur mer diminue. Il est donc nécessaire d'avoir prêtes des réserves pour la navigation.

En dehors des pertes subies principalement en petits navires de la marine de guerre, il a été coulé pendant cette guerre 2,000,000 tonnes de la marine marchande anglaise; cette perte doit être comblée. Il y a un recul dans les chantiers qui construisent pour la marine; des millions de tonnes en construction lors de l'explosion de la guerre, sont délaissés sur les chantiers et rouillent.

FRANCE. — *Un joli éducateur de la jeunesse.* — M. Léon Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle, vient de prononcer la révocation d'un instituteur adjoint de Lunéville, nommé Berrot, qui, le 31 juillet 1914, a déserté son poste et est parti en Angleterre. L'arrêté préfectoral considère que « sans attendre la sanction qui lui sera justement infligée par la justice militaire, il convient de l'effacer d'urgence des cadres de l'enseignement primaire dont les maîtres en âge de porter les armes accomplissent si vaillamment leur devoir ».

SUISSE. — *La Suisse veut avoir sa marine de commerce.* — Berne, 22 avril. — Le Conseil fédéral a étudié la question de l'achat de navires de commerce qui serviraient au transport de marchandises d'outre-mer destinées à la Suisse; en effet, la marine marchande des alliés est occupée au ravitaillement des pays de l'Entente et les flottes de commerce des neutres sont trop peu nombreuses pour suffire au trafic.

ETATS-UNIS. — *Les élections.* — New-York, 22 avril. — M. Henry Ford a remporté la majorité des voix dans le Nebraska. Les politiciens s'inquiètent de cette popularité éclatante.

MEXIQUE. — *La retraite des Américains.* — New-York, 23 avril. — Les troupes américaines au Mexique sont en danger. Elles seront retirées aussi rapidement que possible. Carranza se trouve dans l'impossibilité de retenir ses troupes.

MEXIQUE. — *Villa ne serait pas mort.* — Washington, 23 avril. — Les autorités militaires américaines annoncent qu'elles ne peuvent confirmer la mort de Villa. Le corps déterré n'est pas celui de Villa.

La guerre européenne et le Mexique

Lorsque l'incendie éclata sur le continent, le Mexique se trouvait dans une situation très difficile. Le général Huerta avait depuis peu quitté le pays. Un gouvernement provisoire s'était constitué à Mexico et l'on espérait qu'il saurait faire procéder à des élections générales et qu'une entente aurait lieu avec les rebelles. Ceux-ci qui s'appelaient des constitutionnellistes se montraient intraitables sur tous les points et empêchaient ainsi toute conciliation. Le gouvernement mexicain et une grande partie des pays étrangers voyaient un grand danger. L'on espérait en général que, sous la pression énergique des puissances européennes intéressées au Mexique, le gouvernement américain mettrait à exécution les décisions prises à la conférence de Niagara, quoique les rebelles les eussent repoussées, n'ayant pas pris part à cette conférence.

Mais voilà qu'éclata, d'une façon inattendue pour le Mexique, la guerre en Europe. C'était un triomphe pour les rebelles. Aucune grande puissance n'avait plus envie de s'occuper des affaires mexicaines, ayant déjà trop de soucis. Depuis le début de la guerre, il n'y a plus qu'une seule puissance ayant de l'influence sur le Mexique. On croyait donc que les Etats-Unis allaient profiter de la première faute du Mexique pour y mettre enfin de l'ordre et pour y fixer définitivement son autorité. Les longs combats sanglants que se livraient tour à tour les partisans de Carranza, de Villa et de Zapata, qui ont maintenu le pays pendant un an dans une anarchie complète, ont donné plus d'une fois l'occasion aux Etats-Unis de mettre une pareille politique à exécution. Il leur était assez facile de dominer les rebelles, quand on songe que ceux-ci dépendaient radicalement des Etats-Unis pour leurs armes et munitions et une défense d'exportation d'armes venant du gouvernement de Washington les aurait vite mis à la raison. M. Wilson a trouvé bon de ne pas suivre cette voie. Les partis révolutionnaires obtenaient, comme ils le voulaient, des armes et des munitions en excès et pouvaient ainsi soumettre le pays à leurs appétits de pillage. De nombreux sujets américains perdaient leurs biens et étaient souvent massacrés, mais le président Wilson ne voulut intervenir dans aucun cas. Il conseilla tout simplement à ses compatriotes de quitter le Mexique, afin de se mettre en sûreté. Il fallait donc croire que l'œuvre de destruction des révolutionnaires lui était agréable. Il a cherché à défendre sa politique en déclarant que selon les principes de son idéal pan-américain il n'était pas partisan d'une soumission du Mexique par la force des armes. Mais d'autres voient les choses autrement.

Des partis révolutionnaires qui se livraient une guerre civile acharnée et qui étaient de la même force, il n'y en avait aucun capable d'établir un gouvernement bien solide. Un seul est parvenu à vaincre grâce au soutien que lui ont procuré les Etats-Unis et le général Carranza qui se trouve dans cette situation dépend totalement de la politique de Washington. Cete dépendance deviendra encore beaucoup plus grande lorsque les nouveaux gouvernants du Mexique auront dû avoir recours aux Etats-Unis afin d'y placer les emprunts nécessaires pour régner et pour reconstituer les ruines. Car l'Europe ne se trouvera en état ni aujourd'hui ni longtemps après la guerre pour agir de nouveau au Mexique et pour y dicter ses lois. Carranza a, comme c'était connu, échoué à Wallstreet dans sa première tentative d'emprunt. Mais on lui a fait comprendre les conditions qu'il avait à remplir, si dans l'avenir il veut espérer un meilleur résultat. Le nouveau président mexicain ne trouvera pas d'autre issue, que celle de se soumettre servilement aux exigences des Etats-Unis, don il restera toujours dépendant. C'est ce qui paraît du moins être le calcul des Américains.

Sur le terrain économique, les désirs américains se buttent à la grande influence des capitaux espagnols, anglais et surtout français, qui ont jusqu'ici arrêté l'invasion américaine dans l'industrie, le commerce et les finances mexicains. L'anéantissement de cette influence par la révolution sans égards et radicale facilitera dans de larges mesures les tentatives des capitaux américains pour prendre définitivement pied au Mexique.

Néanmoins, on ne peut pas assurer que M. Wilson a atteint ce but à la faveur de la guerre européenne. Certaines classes du peuple qui n'ont pas voulu reconnaître la victoire de Carranza haïssent les Etats-Unis aujourd'hui plus que jamais. Les révolutionnaires mêmes ont compris que le gouvernement de Washington ne songe pas à une conquête, mais à gagner une influence politique et économique. Les Mexicains savent très bien que Wilson ne veut pas arriver à son but par la force des armes, c'est ce qui leur a fait perdre leur crainte d'antan du colosse du Nord. Aussitôt que l'occasion se présentera le Mexique cherchera de nouveau appui auprès des puissances européennes et déjà aujourd'hui il fait de nouveau des yeux doux à l'ennemi naturel des Etats-Unis, le Japon.

Le capital européen se trouve sur une grande étendue dans des entreprises privées au Mexique et principalement les Anglais et les Français devront entrer en lutte avec l'argent américain envahisseur.

Par suite de longues luttes intérieures, l'importation comme l'exportation ont décliné fortement; toute la vie économique du Mexique est arrêtée. Les communications sont interrompues par suite du manque de matériel roulant et de l'incertitude du pays.

Concernant l'influence directe de la guerre européenne sur la vie économique au Mexique, il y a peu à dire. L'on peut affirmer que la guerre n'a pas eu jusqu'ici une influence bien grande; par contre, cette influence a été colossale sur la vie économique du pays, parce que l'anarchie a augmenté d'une façon considérable du fait que plus aucune puissance européenne ne peut exerter une intervention efficace pour protéger les intérêts de ses sujets.

Echos et Nouvelles

UNE ECOLE NORMALE FLAMANDE A BRUXELLES

Une école normale de l'Etat pour instituteurs, soumise au régime flamand, sera ouverte au mois d'octobre prochain, dans l'agglomération bruxelloise.

Le secrétaire général du Département des Sciences et des Arts, M. de la Vallée Poussin, vient d'aviser les Présidents de l'administration civile allemande des provinces, par une circulaire établissant les formalités relatives à l'admission des élèves, lesquels devront être âgés de quinze ans au moins au 31 décembre 1916 et ne pas dépasser l'âge de vingt-deux ans à la même date.

Comme la loi scolaire de 1914 n'a pu être généralement appliquée, ni produire son plein effet, quant à l'exécution du programme d'enseignement dans les écoles primaires, l'examen d'admission portera sur les matières énumérées à l'article 5 de la loi du 15 septembre 1895. Les récipiendaires seront appelés à cet examen par les soins de l'administration de l'enseignement primaire. L'organisation pédagogique de la nouvelle école normale flamande va être établie incessamment, de même les nominations du directeur et du corps professoral vont être faites à bref délai.

LES TOMBES DES SOLDATS

On vient de terminer au cimetière de Bruxelles la nouvelle décoration florale, qui avait été projetée pour les tombes des soldats morts pour leur Patrie. Les anciennes ornementations de bois ont été repeintes et chaque tombe a reçu une nouvelle garniture de plantes printanières, lesquelles alternent avec les pierrailles de couleurs. L'ensemble présente un aspect très sobre et très décoratif.

A SCHAERBEEK

Les autorisations de faire prendre les vivres par une personne déléguée ne seront plus délivrées à partir de la semaine prochaine. Le certificat d'identité sera exigé.

Le magasin de la place Gaucheret sera fermé lundi de Pâques; les personnes qui devaient être servies ce jour pourront se présenter le mardi, mercredi, jeudi et vendredi. (a.)

LA CHASSE AUX FALSIFICATEURS ET FRAUDEURS

Vendredi matin une visite du lait importé de la banlieue a été faite à Saint-Gilles par M. Delange, directeur du laboratoire intercommunal de chimie. Les marchands ont été amenés au commissariat, place Van Meenen. La visite a durée de 7 à 10 h. 72 laitiers et laitières ont été priés de passer au bureau avec leur lait. 3 échantillons donnent lieu à des poursuites judiciaires.

Le même jour, M. l'officier de police Dossche de Saint-Gilles a verbalisé à deux marchands de beurre ; l'un de la chaussée de Waterloo et l'autre de la rue De Thy qui vendaient du beurre additionné de 45 et de 40 p. c. d'eau, et à charge d'une laitière de la rue de Mérode qui avait ajouté 35 p. c. d'eau à son lait. (a)

AU MAGASIN COMMUNAL D'IXELLES

Situé rue Mercelis, on délivre de la cassonade à raison de 200 gr. par personne au prix de fr. 0.19 la ration et de la confiture à 1 fr. le verre ; la vente de savon mou blanc sera reprise incessamment. (a)

L'ALIMENTATION A MOLENBEEK

Le magasin communal de Molenbeek-Saint-Jean établi dans un spacieux local rue du Ruisseau est maintenant très bien fourni en denrées alimentaires.

Il est défendu de prêter sa carte de ménage ou d'acheter des denrées pour autrui

Quiconque contreviendra à cette défense se verra retirer sa carte de ménage pour un mois et définitivement en cas de récidive. (a.)

L'ALIMENTATION A FOREST

Au magasin de l'alimentation les habitants peuvent se procurer notamment du savon mou à raison de 200 gr. par personne au prix de 24 cent. (a)

Depuis le début de l'institution des comités d'alimentation et jusqu'au début de mars on a été très large à Forest au sujet de la distribution des denrées. Les habitants portaient sur leur carte de ménage les petits enfants et les membres de la famille absents. Quand les vivres ont commencé à faire défaut, on a procédé à un nouveau recensement et d'après les indications du Comité National de Secours et d'Alimentation on a, comme à Uccle d'ailleurs, supprimé des cartes les enfants de moins de 2 ans et les membres absents. Cette mesure a été généralisée.

En ce qui concerne la soupe communale, le Comité local a biffé des cartes, les enfants de moins de 3 ans, parce que ceux-ci reçoivent leurs aliments de l'œuvre des « Petites Abeilles » établie dans la commune. Cette mesure a été prise pour éviter les doubles emplois. (a)

POUR LES COLONS DE KOEKELBERG

Les colons qui désirent obtenir de l'engrais doivent se faire inscrire tous les jours de 8 à 10 h. du soir, au local du Comité rue Van Bergen. Ils pourront se procurer du sulfate, vendu 65 cent. le kilo.

Il sera délivré aussi, à chaque colon, un bon pour 25 k. de pommes de terre de plantation. (a)

LE SERVICE DES BATEAUX A VAPEUR

Laeken-Marly-Trois-Fontaines et Vilvorde et vice-versa entrera en vigueur pour la saison estivale. (P.)

LE PEINTRE ANVERSOIS RICHARD BASELEER

expose à la salle d'art « Kleykamp », à La Haye, des aquarelles et pastels.

LA VERITE SUR LE TRAITEMENT DE MM. VERHAEGEN ET LALLIEUX EN ALLEMAGNE.

Le « Petit Journal » a publié le 4 avril une dépêche du Havre, d'après laquelle M. Verhaegen, député de Gand, et M. de Lalieux, député de Nivelles, envoyés en Allemagne, comme on sait, n'auraient pu obtenir les adoucissements à leur situation qu'ils réclamaient pour des raisons de santé, et cela malgré l'intervention du Saint-Siège en leur faveur. Le « Messagero » ayant reproduit cette information l' « Osservatore Romano » s'en indigne et la dément sur un ton catégorique. Son directeur, M. Angelini déclare que la « brutalité », voire la « bestialité » sont du côté de ceux, qui propagent des nouvelles de cette espèce, dont la fausseté ressort nettement du texte des lettres échangées au sujet des deux députés belges. Pour M. Verhaegen, il a en effet été répondu à la requête de Saint-Siège, qu'il se porte à merveille, qu'il a une chambre à son entière disposition, qu'il ne se plaint nullement de son logement, que sa nourriture est choisie avec soin, qu'il lui est permis de s'acheter des fruits du Midi, et qu'il peut se promener deux heures par jour. Quant à M. de Lalieux, pour qui on avait demandé une plus grande liberté de mouvement, soit en Allemagne, soit en Belgique, l'autorisation lui a été accordée le 2 octobre, de se rendre à Ceynhausen, où il réside depuis. Il y jouit de toute sa liberté de mouvement et n'est soumis à aucune autre contrainte, qu'à celle — existant pour tout mouvement et n'est soumis à aucune autre le monde, — relative à la correspondance avec l'étranger. Madame de Lalieux a été autorisée le 5 janvier déjà à rendre visite à son mari, mais elle n'a pas encore profité de cette autorisation.

LES STOCKS DE CAFÉ EN EUROPE

D'après la statistique Duuring, la quantité de café arrivée en Europe au cours du mois de mars s'est montée à 521,000 sacs, contre 609,000 en février, et 957,000 en mars 1915. Les stocks européens, qui formaient fin février un total de 3,379,000 sacs, ont légèrement augmenté ; ils étaient le 31 mars de 3,389,000 sacs (4,379,000 fin mars 1915). Ces stocks se subdivisent comme suit, comparativement à ceux qui existaient aux époques correspondantes des deux années précédentes :

(Sacs)	Mars 1916	Mars 1915	Mars 1914
Copenh.	90,000(1)	70,000	63,000
Brême	10,000(1)	35,000(1)	129,000
Hambourg	60,000(1)	420,000(1)	2,226,000
Pays-Bas	163,000	350,000	766,000
Angleterre	494,000	292,000	348,000
Anvers	25,000(1)	978,000(1)	1,061,000
Le Hâvre	2,264,000	2,072,000	3,025,000
Bordeaux	72,000	51,000	53,000
Marseille	211,000	76,000	132,000
Triest	— (1)	35,000	364,000
Totaux	3,389,000	4,379,000	8,167,000

(1) Chiffres approximatifs.

On sait que les accapareurs détiennent en Belgique des millions de kilos de café et on déjà réussi à le hausser à 8 francs et plus. Nos « autorités » laissent faire, comme toujours.

LES PLANTATIONS DE MAIS

Le département de l'agriculture va mettre à la disposition des cultivateurs importante quantités de maïs à planter. On ne disposera pas de maïs blanc du Natal mais uniquement de maïs jaune de La Plata, tel qu'il sert aujourd'hui pour l'alimentation humaine.

FAITS-DIVERS

LES VOLS A BRUXELLES. — Rue Bodeghem, chez M. D..., on a volé, hier soir, 500 fr.

— M. Adolphe B..., rue de la Procession, à Molenbeek, a été, hier soir, la victime d'un escroc qui lui a soutiré 500 fr.

— Hier soir, sur le camion de M. H..., rue Gauthier, on a volé un sac de café pesant 80 k. et valant 520 fr.

— A l'hôtel communal de Molenbeek, on s'est aperçu, hier soir, que pendant la journée un malfaiteur a enlevé une quantité de clinches et les plaques en cuivre.

— La nuit dernière, chez M. B..., chaussée d'Alsemberg, à Uccle, on a volé plusieurs bracelets, une chaîne sautoire, 4 breloques, une épingle en or, ainsi que 400 fr.

— Rue Vanderstraeten, à Molenbeek, on a volé deux sacs de sucre valant 320 fr., dans le magasin à bière de M. Cutsem.

— Hier soir, on a volé rue Henri Jacobs, une charrette à bras chargée de 50 bouteilles de Porto, valant 300 fr., que le domestique de la maison Z..., avenue Rogier, avait momentanément abandonné.

— Hier soir, chez Mlle D... Stéphanie, Galerie du Commerce, on a volé 1,400 fr., une bourse en argent, une montre avec chaîne sautoir en or et d'autres bijoux.

— La nuit dernière, une patrouille a surpris un malfaiteur au moment où il venait d'enlever le panneau de la porte d'une maison de la rue des Capucins.

— M. Clément S..., représentant de Commerce, boulevard Barthelemy, a été délesté sur le tram de son portefeuille renfermant 175 francs et deux chaînes sautoirs en or.

— Samedi matin, une patrouille a trouvé couverte, avenue de Cortenberg, la porte de la maison n. 74, occupée par M. le chevalier Edouard de K..., actuellement en Hollande. Dans le vestibule, de nombreux paquets d'argenterie et d'objets divers étaient prêts à être enlevés. Tous les meubles ont été fracturés. Quantité d'objets ont été enlevé. L'importan-

ce du vol ne pourra être établie qu'au retour de M. de K... (a.)

ARRESTATIONS. — Depuis quelques temps, une bande de voleurs ravageait les basses-cours de la banlieue à l'ouest de la capitale. M. Janssens, chef de la brigade judiciaire de Bruxelles, vient d'arrêter L... Léopold chez le cabaretier K... Edouard, chaussée de Gand, à Berchem, où il était occupé à plumer les poules volées, la nuit de jeudi, dans la basse-cours de M. Van G..., à Berchem.

— M. l'officier de police Claessens et les agents judiciaires Vriets et Detrez, ont arrêté quatre auteurs présumés de vols commis dans les magasins de chaussures. Ce sont : Marie L... et Louise V..., et M... Charles de la rue des Bouchers, et M... Joseph, quai aux Briques. (a.)

PALAIS DE JUSTICE

COUR D'APPEL DE BRUXELLES. — *Audience du 22.* — Verlinden Frans, Decosters Georges et Cauwens Egie, interjettent appel d'un jugement qui les a condamnés chacun à 8 jours et 100 fr. avec sursis de 5 ans. Ils sont accusés d'avoir chassé, sans permis, sur des terres appartenant aux Hospices de Bruxelles et à des autres personnes. La Cour acquitte le 3e prévenu et reforme le jugement en ce qui concerne les deux premiers, parce qu'il y a prescription, les acquitte du chef de délit de chasse, mais les condamne pour avoir chassé, en temps prohibé, à 50 fr. d'amende.

—Druppel Pierre, Liebrechts Maurice et Van Ophem Henri, tous domiciliés à Louvain, ont été condamnés par le tribunal de cette ville, du chef de recel frauduleux de plomb, chacun à 1 mois et 26 fr. La Cour confirme et les condamnes aux frais. (b.)

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — *Audience du 22 avril.* — Mey Armand, accusé de vol de divers objets de mobilier dans une mansarde au boulevard du Midi, récolte 3 mois avec sursis de 5 ans.

— Vandechem Pierre, Dewit Augusto et Dewit Joseph, sont accusés d'avoir, à Berchem, délesté un camion d'un sac de farine, ainsi qu'à Vilvorde. Le tribunal condamne le 1er à 8 mois et 52 fr. Le 2e récolte 50 fr., et le 3e 4 mois et 26 fr.

— Elsen Jean-Baptiste, Van Hulsenberghe Lucien et Verstappen Nicolas, sont accusés de vol d'un paquet de caoutchouc sur une charrette. Le tribunal acquitte le 3e accusé et condamne le 1er à 5 mois et 26 fr., avec sursis de 5 ans, et le 2e à 10 mois et 52 fr., avec arrestation immédiate.

— Van den Eende Félix, Van den Eende Arthur, et Roomt Joseph sont accusés de vol d'un porc. Le tribunal condamne le 1er à 5 mois et 26 fr., le 2e à 1 mois et 26 fr., et le 3e à 4 mois, et accorde aux deux premiers un sursis de 5 ans. (b.)

Chronique Théâtrale

Le Maître de forges, comédie en 5 actes, de M. Georges Ohnet.

Poursuivant sa campagne avec un succès croissant, le Molière a donné samedi soir, devant une salle comble, une belle comédie de caractères, *le Maître de forges*, qui fut longtemps le prototype du genre. Le thème de cette pièce est trop connu pour le détailler ici. Rappelons seulement qu'elle met à la scène la psychologie hautaine d'une jeune fille noble et ruinée qui, abandonnée par son fiancé, son cousin, le duc de Blicquy, un oisif, décavé au jeu, épouse par dépit un riche industriel, qui l'aime et qu'elle repousse le soir même du mariage. La jalousie, plus encore que les éminentes qualités de son mari, la pousse enfin à expulser brutalement la parvenue qui a épousé son ex-fiancé. Un duel s'ensuit et la patricienne, vaincue cette fois par l'amour qu'elle a fini par éprouver pour son mari, accourt se jeter, pour le sauver, devant la balle du duc qui lui troue l'épaule.

La pièce, luxueusement présentée par l'excellent metteur en scène qu'est M. Georges Liesse, est brillamment jouée dans son ensemble. Mlle Yvonne Georges a incarné l'héroïne, Claire de Beaulieu, d'une façon très personnelle, quoique empreinte par moments d'une certaine nervosité qui n'était peut-être pas voulue par l'auteur du roman dont on a extrait ces cinq actes dramatiques. Quoi qu'il en soit, son jeu serré, expressif, sa diction saccadée aux instants de passion ou d'émoi, son accent de profonde sincérité et le naturel réaliste qu'elle déploie lui font vraiment *vivre* son rôle et l'on peut affirmer qu'elle confère à son personnage un relief vraiment attachant.

Elle fut fleurie, ainsi que Mme d'Aveny.

M. H. Bruneaux a campé un Philippe Derblay de fière allure et il a su enfin se corriger presque complètement de la cadence finale de père noble lassé qui déparait son jeu. Sa diction est parfaite et il s'est avéré une fois de plus comédien émérite. Aussi son succès fut grand et il fut rappelé par l'auditoire conquis.

Mlle Daveny est une baronne de Tréfont charmante et frivole comme il sied. Elle se tira d'ailleurs à son avantage de son rôle de confidente. Mme Montès interprète avec une sobre distinction le rôle sympathique de la marquise de Beaulieu, la mère de Claire.

Quant au personnage complexe du jovial et matois Moulinet, il trouva en M. Georges Liesse un interprète rêvé et tout bonnement admirable. Aussi obtint-il un succès personnel mérité.

M. R. Cellier fit un duc de Bliquy suffisamment distingué et M. Schouten silhouetta un Ocave de Beaulieu fort sympathique. Citons encore M. Georges Elan, comique à souhait en baron de Tréfont. Les autres rôles sont honorablement tenus.

L'orchestre, dirigé par M. Ph.Roucher, exécuta entre autres quelques jolis morceaux qui plurent.

Bref, le *Maître de forges* a retrouvé au Molière un regain de popularité.

Marc de Salm.

AVIS

Ont été condamnés par jugement des 11 et 12 avril 1916 du tribunal de campagne :

a) *Pour trahison commise pendant l'état de guerre en pratiquant l'espionnage et en y prêtant aide :*

A la peine de mort :

1. Oscar Hernalsteens, dessinateur à Bruxelles;

2. François Van Aerde, dessinateur industriel à Anvers;

3. Jules Mohr, inspecteur d'assurances à Valenciennes;

4. Emile Gressier, inspecteur des ponts et chaussées à St-Amand.

b) *Pour avoir prêté aide à l'espionnage :*

5. Georges Hernalsteens, serrurier à Bruxelles-Boitsfort, aux travaux forcés à perpétuité;

6. Gustave Desmul, ouvrier du chemin de fer à Gand, à 15 ans de travaux forcés;

7. Albert Liénard, entrepreneur à Valenciennes, à 10 ans de travaux forcés;

8. Oscar Delnatte, directeur de cinématographe à Roubaix, à 15 ans de travaux forcés;

9. Constant Pattyn, terrassier à Lille, à 12 ans de travaux forcés;

10. Jacques Drouillon, marchand de volaille à La Plaigne, à 10 ans de travaux forcés;

11. Lucien Cabuy, peintre à Bruxelles, à 15 ans de travaux forcés;

12. Joseph Vermeulen, propriétaire de briquetterie à Meirelbeke près de Gand, à 10 ans de travaux forcés;

13. Joseph Goosenaerts, professeur à Gand, à 10 ans de travaux forcés.

Alfred Gaudefroy, marchand de diamants à Bruxelles, a été acquitté.

Les condamnés à mort avaient consenti, moyennant payement, à pratiquer l'espionnage pour compte du service d'information de l'ennemi. Longtemps, conformément aux instructions qui leur avaient été remises, ils ont observé nos troupes, mouvements de troupes, transports par chemins de fer, autos, etc., et transmis ou fait transmettre les renseignements ainsi obtenus au service d'information de l'ennemi.

Les autres condamnés ont pratiqué l'espionnage ou y ont prêté aide de la même manière, mais dans une moindre mesure.

Les condamnés à mort Oscar Hernalsteens, Mohr et Gressier ont été exécutés.

En vertu du droit de grâce, la peine de mort prononcée contre Van Aerde a été commuée en travaux forcés à perpétuité.

Bruxelles, le 19 avril 1916.

Gouvernement Brüssel.

SPORTS

CYCLISME. — *Au Karreveld.* — Assez bien de monde avait tenu à assister à la réunion de réouverture, qui obtint un bon succès.

Voici les différents résultats :

Course de juniors (4 km.). — 1re série : 1. Degehet; 2. Vernimmen; 3. Vermandel; 4. Meeuwens.

2e série : 1. Dufour; 2, Scheirlinck; 3 Hofmans; 4. Van Hoecke.

Finale : 1. Dufour; 2. Hofmans; 3. Degehet; 4. Meeuwens.

Dufour se montre nettement supérieur et triomphe de plusieurs longueurs. Belle lutte pour la seconde place.

Grand Prix de Pâques (vitesse). — 1re série : 1. Longdot; 2. Drogné, à 3/4 de long.; 3. Michiels.

2e série : 1. Otto; 2. Leviennois, à 1/2 longueur; 3. Hudsyn.

3e série : 1. Jean-Louis; 2. Riclens, à 1/2 longueur; 3. Vincke.

Finale des premiers : 1. Otto; 2. Longdot; 3. Jean-Louis.

Otto part aux 300 mètres et n'est pas inquiété; aussi triomphe-t-il de 3 longueurs. Les 200 mètres en 12 s. 3/5.

Finale des seconds : 1. Riclens; 2. Leviennois, à 1 roue; 3. Drogné, à 1/4 roue.

Finale des troisièmes : 1. Michiels; 2. Vincke, à 1/2 longueué; 3. Hudsyn, à 2 longueurs.

Bruxelles-Liége, sur piste, 100 km., pour indépendants. — Le départ est donné à 24 coureurs; dès le début, le train est vif et plusieurs échappades n'amènent aucun changement; le peloton entier passe dans l'ordre suivant à Louvain : 1. Singelé, qui s'était échappé peu avant le contrôle; 2. Degreef; 3. Thomas; 4 .Debae; 5. Verbist. Tous les autres comptent 6 points. Toujours les démarrages continuent, et malgré plusieurs échappades, occasionnées par des primes, le peloton passe à Tirlemont : Verbist est en tête devant : 2. Debae; 3. Weinsdau; 4. Thomas; 5. Vandenborght.

Une prime de 10 francs est offerte au coureur passant le plus souvent premier la ligne d'arrivée. Jacobs s'échappe et prend 150 mètres, avance qu'il maintient pendant les dix tours, enlevant ainsi la prime offerte. Notre jeune pousseur, loin de se faire rejoindre, continue courageusement et n'est bientôt qu'à 160 mètres du peloton. Le public encourage comme il convient le jeune crack; après une chasse d'environ 35 tours, où le fuyard fait plus que résisterà toute la meute, Walravens et Singelé s'échappent; s'entendant bien, ils parviennent à rejoindre Jacobs, et après trois tours les trois fuyards doublent le peloton.

A Bierset, après 85 km., le peloton se compose encore de 18 unités; Wauters, Dambremont, Sassenus, Beckmans, Van Eesbeek et Delcepeleer ayant abandonné. Walravens enlève la première place devant Jacobs, Singelé, Verbist et Debae dans l'ordre.

Aucun changement ne se produit jusqu'à l'arrivée, qui se fait comme suit : 1. Singelé; 2. Walravens; 3. Jacobs; 4. Thomas; 5. Debae.

Classement général : 1. Singelé, 18 points; 2. Walraevens ,23 p.; 3. Jacobs, 26 p.; 4. Verbist et Debae, 29 p.; 6. Thomas, 31 p.; 7. Weinsdau, 33 p., 8. Degreef, 37 p.; 9. Minne, 39 p.; 10. Vanderborght, 40 p.

Les 100 km. en 2 heures 4 minutes.

Les primes furent gagnées par Jacobs, 4; Singelé, 3; Degreef, 2; Debae, 2; Verbist, Wargé, Beckman, Binst, Minne, chacun une.

FOOTBALL. — *Tournoi de charité.* — Equipe mixte (Racing-Uccle)-Union Saint-Gilloise, 1-2; Equipe mixte (Schaerbeek-Anderlecht)-Daring Club, 3-1.

Division II. — Union St-Gilloise-S. C. Anderlecht, 10-1; Union Scolaire-Racing Club, 1-1.

Scolaires. — Racing Club A.,-Uccle Sport, 2-2; Racing Club B.-La Forestoise,1-3; Union Anderlecht-Red Star, 3-2; S. C. Anderlecht-C. S. Schaerbeek, 1-3.

NÉCROLOGIE

Mme J.-N. Kreintz née Adelaide Frère et ses beaux-enfants, nous prie d'annoncer le décès de leur époux et père regretté, Monsieur J.-N. Kreintz, ancien employé de commerce, décédé à Uccle, après une longue et pénible maladie, en son domicile, 461, rue Van der Kindere. L'inhumation a eu lieu lundi après-midi, dans l'intimité.

Nous présentons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

LES MARCHÉS

Le tour des Halles à Bruxelles. — La marchandise se raréfie aux Halles en ce qui concerne la volaille. Les demandes étant toujours très fortes, les prix ont haussé dans des proportions très appréciables. Les gros poulets de Bruxelles ont atteints une côte jamais égalée jusqu'à présent. Voici les prix obtenus :

Lapin sauvage 3.25 à 3.75 fr. pièce; lapin domestique 3.10 à 3.30 le kilo; poulet de Bruxelles, gros 20.00 à 24.00 pièce ; poulet de Bruxelles, moyen 11.00 à 14.00 pièce; poulet de grains, 7.50 à 9.00 pièce; pigeon jeune, 2.00 à 2.25 pièce; pigeon vieux, 1.25 à 1.50 pièce; poule grosse, 7.50 à 12.00 pièce; poule moyenne, 5.25 à 6.50 pièce.

Les fruits restent très abondants et de belles qualités; principalement les pommes :

Pommes Court pendues, 0.70 à 1.90 fr. le kilo; pommes grisettes, 0.60 à 0.90 fr. le kilo; pommes Belles-fleurs, 0.55 à 0.80 fr. le kilo; poires à cuire, 0.50 à 0.90 fr. le kilo.

La viande est en hausse continuelle. Le veau est abondant : le kilo :

Rôtis : aloyau, 5.00 à 6.00 fr.; filet détaché, 7.50 à 8.00 fr.; grosse cuisse, 6.00 à 7.00 fr.; plate cuisse, 5.80 à 6.50 fr.; morceau à l'épaule, 5.50 à 6.00; côte de bœuf, 5.80 à 6.50 fr.; filet d'Anvers, 6.50 à 7.00 fr.

Bouillis : jarret, 2.00 à 3.00 fr.; poitrine, 3.80 à 4.50 fr.; plâte côte, 4.00 à 4.50 fr.; flanchet, 4.00 à 4.50 fr.

Veau : fricandeau, 4.50 à 5.00 fr.; morceau au filet, 4.00 à 5.00 fr.; côtelettes, 3.50 à 4.00 fr.; cuisse, 4.00 à 5.00 fr.; jarret, 1.80 à 2.00 fr.; blanquette, 3.20 à 3.80 fr.

COMMUNIQUÉS des Théâtres et Concerts

GAITE. — *Les Deux Orphelines* ont remporté, hier, un énorme succès. L'émouvante pièce est montée à la perfection, la mise en scène n'en a jamais été dépassée et l'interprétation qui groupe des artistes d'élite, est l'une des plus brillante qu'on ait connue à Bruxelles.

Dimanche et lundi, matinée à 4 h. Le soir, le spectacle commence à 9 h. et finit à minuit moins le quart.

MOLIERE. — La deuxième matinée de *Le Maître de Forges*, la jolie comédie en 5 actes de G. Ohnet, a lieu ce lundi à 4 h. (E.C.). Il sera prudent de retenir ses places. Location de 11 à 8 h. (E.C.).

FOLIES BERGÈRE. — *La Chaste Suzanne* est splendidement mise à la scène dans des décors superbes et avec des toilettes ravissantes. Aujourd'hui dimanche et lundi, en matinée et en soirée, la foule des grands jours envahira les Folies Bergère.

WINTER PALACE. — *Filleke file...!* la spirituelle opérette-revue, qui remporte un succès sans précédent, passera aujourd'hui et demain lundi à 4 h. (E.C.) en matinée, ainsi que le soir à 8 h. 3/4. Il sera prudent de retenir ses places.

VIEUX BRUXELLES. — *La Revue de Printemps* a décidément trouvé le chemin du succès. Dimanche, deux salles combles ont fait un triomphe à Nossent, à la commère Mme Vignola et au compère M. Loriaux.

MAISON DEVERE. — Aujourd'hui, à l'occasion des fêtes de Pâques, matinée à 4 h. (E.C.), de l'amusante revue *Vous Permettez?* de E. Bodart et A. Devère; soirée à 9 h. (E. C.).

VARIA. — Mardi 25 avril, à 8 h., le Cercle philanthropique Ixellois organise au théâtre Varia, rue de la Couronne, une représentation au bénéfice d'œuvres de bienfaisance, patronnées par l'administration communale. La section dramatique des anciens élèves de l'école n. 5 d'Ixelles, interprétera : *Ce bon Monsieur Zoetebeek*, comédie bruxelloise en 3 actes L. Bogarts.

BOIS SACRE. — Matinée dimanche et lundi,, à 4 h. Ce seront les 2 dernières matinées des *Avariés*. La dernière ne l'émouvante pièce de Brieux se donnera mardi. Le soir, le rideau se lève à 9 h. 1/2. Location de 3 à 10 h.

PATRIA. — Pour rappel, lundi à 4 h. 1/2 (E.C.), *Le Misanthrope*, de Molière. Location, 23, rue du Marais.

LUNDI 24 AVRIL

ALHAMBRA. — A 8 h. 1/2, *Mottige Janus.*

GAITE. — A 9 h., *Les Deux Orphelines.*

SCALA. — A 9 h., *Le Rare Zoizeau*, opérette.

—*MOLIERE.* — A 9 h., *Le Maître de Forges.*

VIEUX-BRUXELLES. — A 8 h. 1/2, *La Revue du Printemps.*

FOLIES BERGERE. — A 9 h., *La Chaste Suzanne.*

PALAIS DE GLACES. — A 9 h., *Le Barbier de Séville.*

THEATRE FLAMAND.— A 8 h. 1/2 *Palmyre... Bast!*

MAISON DE VERRE. — *Vous permettez*, revue. Scènes nouvelles.

BOIS SACRE. — A 9 h., *Les Avariés.*

WINTER PALACE. — A 8 3/4 h., *Filleke file!* opérette-revue.

TROCADERO. — A 9 h., samedi, dimanche, lundi, mercredi et jeudi, concert varié. Dimanche matinée à 4 heures.

BRUXELLES-KERMESSE (19, rue des Pierres. — Spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux débuts.

KURSAAL.— De 4 à 12 h.,concert, cinéma.

TRIANON CINEMA (rue Neuve). — De 4 à 12 h., cinéma.

MODERN CINEMA.—de 4 à 12 h.,cinéma.

UNION THEATRALE. — De 4 à 12 h., cinéma.

CINEMA DU PROGRES (17, r. Progrès).

PRADO (pl. Communale, Molenbeek). — Le dimanche (matinée et soirée), lundis, jeudis et samedis. Voir affiches.

AVIS

Suivant décision du Magistrat de la Ville de Vienne, il est offert aux détenteurs de

Bons de Caisse 4 1/2 p. c. de la Ville de Vienne, Emission 1913,

d'échanger leurs titres contre de nouveaux.

Bons de Caisse 5 p. c., remboursables le 15 mai 1921.

L'échange se fera aux conditions suivantes :

Il est accordé aux détenteurs des Bons de Caisse une *bonification de 5 p. c.* sur la valeur nominale de leurs titres; cette bonification est payable immédiatement en espèces. Le paiement du coupon échéant le 15 mai 1916 aura lieu simultanément avec la bonification, de sorte qu'il sera versé aux détenteurs, lors de la présentation de leurs titres à l'échange, un montant de *M. 7.25* pour M. 100.— nom. de capital.

Le nouveau taux d'intérêt de 5 p. c. sera applicable à partir du 15 mai 1916; le paiement des coupons aura lieu, par échéances semestrielles, les 15 novembre et 15 mai de chaque année. Les conditions imprimées sur les anciens Bons de Caisse 4 1/2 p. c. restent en vigueur pour les nouveaux titres 5 p. c.; le paiement des coupons et le remboursement du capital à l'échéance, auront lieu *en Mark*, sans déduction et libres de tout impôt autrichien actuel ou futur.

Les détenteurs qui désirent faire usage de la faculté de l'échange qui leur est offerte, sont invités à déposer leurs titres, accompagnés d'un bordereau numérique, *au plus tard le 6 mai 1916*, à la

DEUTSCHE BANK SUCCURSALE DE BRUXELLES

L'admission à la cote des Bourses de Berlin, de Francfort-s/M. et de Hambourg sera demandée pour les nouveaux Bons 5 p. c., aussitôt après la réouverture de ces marchés.

Les détenteurs d'anciens Bons 4 1/2 p. c. ne désirant pas faire usage du droit d'échange qui leur est offert, auront la faculté de se faire rembourser leurs titres, immédiatement, à la

DEUTSCHE BANK SUCCURSALE DE BRUXELLES

au pair plus 4 1/2 p. c. jusqu'au jour du remboursement, déduction faite de 3/8 p. c. sur le nominal des titres, pour frais. 17866

Restaurant de l'Alhambra

Rue du Cirque, 2 — Boul. de la Senne, 32

SPÉCIALITÉ D'HUITRES, ESCARGOTS MOULES ET TOUS POISSONS FRAIS ET DE RIVIÈRE

Salle de restaurant au premier

PETITS SALONS 16295

Service à la carte soigné. — Cave renommée.

210 EUGÈNE SUE

Les Mystères de Paris

— Ni vous, ni mon frère, ni Calebasse ne pouvez empêcher que ça soit, n'est-ce pas? Si on découvre vos vols ou votre assassinat durant mon séjour dans l'île... tant pis, j'en cours la chance! j'expliquerai que je suis revenu, que je suis resté à cause des enfants, pour les empêcher d'être des gueux... on jugera... Mais que le tonnerre m'écrase si je quitte l'île, et si les enfants restent un jour de plus dans cette maison!... Qui, et je vous défie, moi, vous et les vôtres, de me chasser de l'île!

La veuve connaissait la résolution de Martial; les enfants aimaient leur frère aîné autant qu'ils la redoutaient; ils le suivraient donc sans hésiter lorsqu'il le voudrait. Quant à lui, bien armé, bien résolu, toujours sur ses gardes, dans son bateau pendant le jour, retranché et barricadé dans la cabane de l'île pendant la nuit, il n'avait rien à redouter des mauvais desseins de sa famille.

Le projet de Martial pouvait donc de tout point se réaliser... Mais la veuve avait beaucoup de raisons pour en empêcher l'exécution.

D'abord, ainsi que les honnêtes artisans considèrent quelquefois le nombre de leurs enfants comme une richesse, en raison des services qu'ils en retirent, la veuve comptait sur Amandine et sur François pour l'assister dans ses crimes.

Puis, ce qu'elle avait dit de son désir de venger son mari et son fils était vrai. Certains êtres nourris, vieillis, durcis dans le crime, entrent en révolte ouverte, en guerre acharnée contre la société, et croient par de nouveaux crimes se venger de la juste punition qui a frappé eux et les leurs.

Puis enfin les sinistres desseins de Nicolas contre Fleur-de-Marie, et plus tard contre la couturière, pouvaient être contrariés par la présence de Martial. La veuve avait espéré amener une séparation immédiate entre elle et Martial, soit en lui suscitant la querelle de Nicolas, soit en lui révélant que, s'il s'obstinait à rester dans l'île, il risquait de passer pour complice de plusieurs crimes.

Aussi rusée que pénétrante, la veuve, s'apercevant qu'elle s'était trompée, sentit qu'il lui fallait recourir à la perfidie pour faire tomber son fils dans un piège sanglant... Elle reprit donc ,après un assez long silence, et avec une amertume affectée :

— Je vois ton plan, tu ne veux pas nous dénoncer toi-même; tu veux nous faire dénoncer par les enfants.

— Moi!

— Ils savent maintenant qu'il y a un homme enterré ici; ils savent que Nicolas a volé... Une fois en apprentissage ils parleraient, on nous prendrait, et nous y passerions tous... toi comme nous; voilà ce qui arriverait si je t'écoutais, si je te laissais chercher à placer les enfants ailleurs... et pourtant tu dis que tu ne nous veux pas de mal!... Je ne te demande pas de m'aimer; mais ne hâte pas le moment où nous serons pris.

Le ton radouci de la veuve fit croire à Martial que ses menaces avaient produit sur elle un effet salutaire; il donna dans un piège affreux.

— Je connais les enfants, — reprit-il, — je suis sûr qu'en leur recommandant de ne rien dire ils ne diraient rien... D'ailleurs, d'une façon ou d'une autre, je serais toujours avec eux et je répondrais de leur silence.

— Est-ce qu'on peut répondre des paroles d'un enfant... à Paris surtout où l'on est si curieux et si bavard!... C'est autant pour qu'ils puissent nous aider à faire nos coups que pour qu'ils ne puissent pas nous vendre, que je veux les garder ici.

— Est-ce qu'ils ne vont pas quelquefois au bourg et à Paris? qui les empêcherait de parler... s'ils ont à parler?... S'ils étaient loin d'ici, à la bonne heure! ce qu'ils pourraient dire n'aurait aucun danger...

— Loin d'ici? et où ça ? — dit la veuve en regardant fixement son fils.

— Laissez-moi les emmener... peu vous importe..

— Comment vivras-tu, et eux aussi?

— Mon ancien bourgeois serrurier est brave homme; je lui dirai ce qu'il faudra lui dire, et peut-être qu'il me prêtera quelque chose à cause des enfants, avec ça j'irai les mettre en apprentissage loin d'ici. Nous partons dans deux jours, et vous n'entendrez plus parler de nous...

— Non, au fait... je veux qu'ils restent avec moi, je serai plus sûre d'eux.

— Alors je m'établis demain à la barraque de l'île, en attendant mieux... J'ai une tête aussi, vous le savez?

— Oui, je le sais... oh! que je te voudrais voir loin d'ici!... Pourquoi n'es-tu pas resté dans tes bois.

— Je vous offre de vous débarrasser de moi et des enfants...

— Tu laisseras donc ici la Louve, que tu aimes tant... — dit tout à coup la veuve.

— Ça me regarde : je sais ce que j'ai à faire, j'ai mon idée.

— Si je te les laissais emmener, toi, Amandine et François, vous ne remettriez jamais les pieds à Paris?

— Avant trois jours nous serons partis et comme morts pour vous.

— J'aime encore mieux cela que de t'avoir ici et d'être toujours à me défier d'eux. Allons, puisqu'il faut s'y résigner, emmène-les... allez-vous en tous le plus tôt possible... que je ne vous revoie jamais!

— C'est dit...

— C'est dit. Rends-moi la clé du caveau, que j'ouvre à Nicolas.

— Non, il y cuvera son vin; je vous rendrai la clé demain matin.

— Et Calebasse?

— C'est différent; ouvrez-lui quand je serai monté, elle me répugne à voir.

— Va... que l'enfer te confonde!

— C'est votre bonsoir ma mère?

— Oui...

— Ça ce sera le dernier, heureusement, — dit Martial.

— Le dernier, — reprit la veuve.

Son fils alluma une chandelle ,puis il ouvrit la porte de la cuisine, siffla son chien,qui accourut tout joyeux du dehors, et suivit son maître à l'étage supérieur de la maison.

— Va... ton compte est bon! — murmura la mère en montrant le poing à son fils, qui venait de monter l'escalier; — c'est toi qui l'auras voulu.

Puis, aidée de Calebasse, qui allait chercher un paquet de fausses clés, la veuve crocheta le caveau où se trouvait Nicolas, et remit celui-ci en liberté.

CHAPITRE IV
FRANÇOIS ET AMANDINE

François et Amandine couchaient dans une pièce située immédiatement au-dessus de la cuisine, à l'extrémité d'un corridor sur lequel s'ouvraient plusieurs autres chambres servant de *cabinets de société* aux habitués du cabaret.

Après avoir partagé leur souper frugal, au lieu d'éteindre leur lanterne, selon les ordres de la veuve, les deux enfants avaient veillé, laissant leur porte entr'ouverte pour guetter leur frère Martial au passage, lorsqu'il rentrerait dans sa chambre.

Posée sur un escabeau boiteux, la lanterne jetait de pâles clartés à travers sa corne transparente.

Des murs de plâtre, rayés de voltiges brunes, un grabat pour François, un vieux petit lit d'enfant beaucoup trop court pour Amandine, une pile de débris de chaises et de bancs brisés par les hôtes turbulents de la taverne de l'*Ile du Ravageur*, tel était l'intérieur de ce réduit.

Amandine, assise sur le bord du grabat, s'étudiait à se coiffer en *marmotte* avec le foulard volé, don de son frère Nicolas.

François agenouillé présentait un fragment de miroir à sa sœur, qui, la tête à demi-tournée, s'occupait alors d'épanouir la grosse rosette qu'elle avait faite en nouant les deux pointes du mouchoir.

(A suivre.)

SAVONS DE TOILETTE
ET
Savons en caisses de 200 briques
Le meilleur extra-dur, à 70 fr. la caisse. - Échantillon c. 1 fr. en timbres-poste

Comp. Suisse d'Alimentation
92, Boulevard du Nord, BRUXELLES 17841

Maladies secrètes
REINS — VESSIE
Les capsules blanches du Dr Davidon guérissent radicalement sans injections, sans inter. du trav. à tout âge et chez les deux sexes toutes les maladies et inflamations des VOIES URINAIRES, REINS ET VESSIE. Jamais aucun insuccès, même dans les cas les plus anciens et désespérés. La boîte de 60 capsules: 3 francs. — Dépôt à Bruxelles: Van Renterghem, 15, rue des Croisades; CHARLEROI: Lefèvre, 63, rue de Marcinelle; LIEGE: Goossens, 104, rue de la Cathédrale; ANVERS-ANTWERPEN: Breedenraedt, 2, Charlottelei; De Beul, apotheker, 57, Nieuwstraat; GAND: De Moor, apotheker, 38, Brugstraat. 14307

SAVONS DE TOILETTE FINS
Fabrication journalière : 30,000 briques
Savon genre Marseille extra dur la caisse de 200 br.
MOUSSETTE ET SUPREMA ZEEP
Directement à l'Usine : 132, Boul. de la Senne, Bruxelles 17847
Pour le gros et ravitaillement : DÉPÔT GÉNÉRAL A GAND
Maison ALLONCIUS et Cie, boul. du Château, 207, GAND

Heyermans et Cie
15, rue Limnander, BRUXELLES-MIDI
FRUITS SECS — SARDINES A L'HUILE D'OLIVE
Importation directe. 17471

ECOLE PIGIER
60, rue du Pont-Neuf, 60, BRUXELLES
LANGUES — COMPTABILITÉ
10 FRANCS PAR MOIS
Sténo - Dactylo 16290
LEÇONS INDIVIDUELLES
Cours du jour — Cours du soir

Bouillon WAUKEE
COMPOSITION DU COMPRIME
-: calculé en matières sèches :-
50 % matières albuminoïdes assimilables. -:- -:-
40 % matières végétal. (légumes) et sels de cuis.
10 % matières phosphatées direct. assimilables.

La valeur nutritive de ce comprimé est donc étroite et comparable à celle de l'œuf (analyse faite au Laboratoire de l'Etat d'Anvers).
Ce produit ne renferme aucun antiseptique ou élement nuisible. 17717

AGENCE GÉNÉRALE :
11, rue Moretus, 11, BRUXELLES

Petites Annonces
TARIF : La ligne . . . . . Fr. 0.20

ENSEIGNEM.

Langues Etrangères
Lec. partic. par prof. dipl. trad. juré, méth. dir. simp., prat. et objective (gram., corresp. et convers.) Succ. gar. S'ad. P. Henry, 60, rue St Josse. 17619

COSMOPOLITAN SCHOOL
21, rue de la Reine (Monnaie)
LANGUES VIVANTES
Conv. d'Allem., Angl., Franç., Esp., etc. en 24 lec. part. corresp. com. cours coll. depuis 17734
10 fr. par mois

MAISONS APPARTEM.
18, 30, 85 fr. Riche pied-à-ter. ou aut. disc. 1er, ent. part., 45, b. Hainaut. 17853

DEM. D'EMP.
Bonne fem. à journée, libre tous les jours dem. a faire bureau ou quartier. Ecrire S. C. 10 bur. journal. 17777

ALIMENTAT.
SAVONNERIE
Sunrise Soap. Fabr. genre Marseille. Soap en briques pour ménagères. Savons de toilette, 24, rue Maroquin, MOLENB. BRUX. 17230

AUT. - VÉLOS
Cyclistes!
pour vos RÉPARATIONS
adressez-vous chez
E. MILHOUX
20, rue de la Fontaine, 20
BRUXELLES
(au fond de la cour)
PRIX MODÉRÉS

OCCASIONS
Vente, Achat

SUPERBE OCCASION
Chambre à coucher
chêne massif
Salle à manger
pr. cause depart pressé. 17814
86, rue du Progrès
Bruxelles-Nord.

VOITURES
neuv. et occas., achat, vente
487, ch. d'Anvers. 17854

BLANCO
Le meilleur des savons en poudre. Surpasse toutes les autres marques
PRODUCTION JOURNALIÈRE : **125.000 paquets**
Constant FLOREN, Anvers 17709

USINES A ANVERS :
Longue rue de la Boutique, 11-15, et rue de l'Amidon, 8-10.

BUREAUX :
POUR LE GROS SEULEMENT :
Anvers : 12, rue de l'Amidon.

Bruxelles : 46, place de Brouckère (1er étage)

Agents généraux pour le Brabant :
Bastin De Bruyn et Cie
24, RUE DE L'ÉVÊQUE, BRUXELLES

Agence pour Liége :
M. Georges Plumier
95, RUE JEAN D'OUTRE-MEUSE, LIÉGE

Lisez LE BRUXELLOIS !
.... Toujours le mieux informé!! ....

On donne le plus haut prix pour
OR ARGENT — DIAMANTS PLATINE
On fait l'échange contre vieil or et bijoux démodés
19 Boulevard Anspach Coin de la r. de l'Evêque
On fait l'échange contre vieil or et bijoux démodés
GRAND CHOIX de **Bijoux d'occasion**
DÉGAGEMENTS SANS FRAIS du **Mont-de-Piété**

-: Architectes :-
Entrepreneurs 17843
qui construiraient maison 1er étage en long bail et opt. d'achat à personne solv.
Loyer : 3,000 à 3,500 fr.?
Ecrire : *M. M. MEYER, rue Neuve, 136*

Savon genre Marseille
depuis fr. 1.35 le kilo
Ech. c. 0.30 en timbres. - 10,000 k. tous les jours
Savon de Toilette 17820
Aug. JAMART r. Bodeghem, 84 ...BRUXELLES...

Je suis acheteur de vieux registres, copies de lettres, archives, etc., sous garantie de destruction immédiate. Toute garantie donnée. Ecrire bur. journ. T. T. B. 28. 17610

J'achète vieux cuivre et plomb 17793
AU PLUS HAUT PRIX
40, rue de la Caserne

On cherche acheter queiques meubles de salle à manger, vieux style français ou beige.
S'adresser :
Dr U., Palace Hotel. 17865

CAPITAUX COMMERCES

FONDS PUBLICS
Achat et vente aux meilleures conditions possib. de l'heure actuelle : Actions, Obligat., etc. *Prêts fortes sommes sur bonnes garanties.* Seule maison payant les *Mandats-poste belges* et les les abonnements du chemin de fer.
Etablissements Financiers Belges
56, Boulevard du Nord
BRUXELLES
Souscription sans frais au *Crédit Communal*, 4 & 4 1/2 p. c. 16288

CAFÉ A REMETTRE
BRUXELLES, grand'place, Install. compl., style anc., gr. salles p. fêtes et réun. soc., situation magnifique. Ecrire : Bur. journ. M.P. 34. 17853

-: Aide aux :- Commerçants
Ecrire : *Comptoir Industriel* Forest (Bruxelles 17310

MÉDICAUX

Massage Electricité
Méthode anglaise, *343*, rue du Progrès. 16316

Accoucheuse
dipl. 1re classe, 25 ans prat. *Ex-directrice Institut* Pension, cons., discrét.
Retards 16868
NOUVELLE METHODE
Prix. 10 Francs
Mme Gilion
100, r. Hôtel-d.-Monnaies (Porte de Hal) *Bruxelles*
Maison de confiance.

Accouchements
Pension-consultation
250, rue des Coteaux (gare Rogier). 17849

Accoucheuse
1er DIPLOME
20 ans de pratique
Consultation | Discrétion
Pension à toute époque
RETARDS
Prix modérés 17407
Rue de Cologne, 164
BRUXELLES NORD

Massage
Rue Neuve, 48*a*, de 11 à 9 h., 1er ét., entr. dir. 17405

Accoucheuse
1er diplôme, 30 ans de pratique. Ex-directrice de Maternité. Pension à toute époque. Consultation. Discrétion. Retards. — Prix modérés.
Mme Vve De Visscher
91, rue de la Victoire, 91
Porte de Hal
BRUXELLES
Maison de confiance.

Massage
Manucure de 11 à 8 h.
4, r. de la Charité, 4
Son. 2 fois. (pl. Madou). 17522

PEDICURE
MANUCURE diplomée.
r. d'Artois, 12. son. 2 f. 17821

Accoucheuse
diplômée, 26 ans de pratiq.
Consultations secrètes
Reçoit pensionnaires à toutes époques
Madame BOUGELET
48, rue de Parme, 48
(Porte de Hal) 17229
Bruxelles

CABINET MEDICAL
19, r. de la Fraternité
(donne dans la r. de Brabant)
BRUXELLES-NORD
Voies Urinaires
606 Syphilis 914
Consultations :
De 8 h. matin à 8 h. soir ;
Dimanche de 8 à 12 h. 1108

MASSAGE
Manucure, 21, r. Champs Elysées, de 11 à 8 h. son. 2 fois. (Pl. Comm. XL.) 17816

- MESDAMES -
si vous avez un
RETARD
ou une suppress. des époque, pour éviter les insuccès, employez le **Remède du Dr Thompson.** qui donne un résultat certain, rapide et sans danger dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale.
Prix : 5 et 10 fr.
PHARMACIE DES CROISADES
15, rue des Croisades
BRUXELLES NORD

PRESERVATIFS
pr les deux sexes (Catalogue illustr. donnant la description des articles et appar. préventifs les plus nouv. et les plus efficaces, recommandés par les médecins. Discrétion.)
Prix : 1 franc
avec 2 échantill. 17394

MASSAGE
Manucure, rue Champs Elysées 21, de 11 à 8 h., sonn. 2 f. (Pl. Comm. XL) 17443

Impuissance
Pilules regeneratrices du sens génital
Effet certain et inoffensif
Prix : 5 fr. Pharmacie DOSI, 65, rue Antoine Dansaert, Bruxelles. Envoi discret c. mandat. 16290

Retards
PILULES « FEMINA »
Prix : 5 Francs
Effet certain et inoffensif
Pharmacie : 65, rue Antoine Dansaert, Brux.
Envoi discret contre mandat. 16289

Mme DENISE
MANUCURE
MASSAGE
De 10 à 7 h., rue de la Montagne, 67. 1er étage. Entrée directe. 17478

Massage
JAVANAIS-BAIN
72, rue de Cologne. 17836

CABINET MEDICAL
17, rue des Croisades
BRUXELLES-NORD
VOIES URINAIRES
Maladies secrètes
Urines troubles.
Maladies de la peau.
Trait. du Dr. Ehrlich.
Epilepsie, traitement nouveau. Maladies des femmes. *Consultations :*
Dimanche de 8 à 12 h. ;
Lundi de 10 à 7 h. ;
Mercredi de 10 à 7 h. ;
Jeudi de 10 à 8 h. ;
Samedi de 1 à 8 h.

Mme MARION
Conseils sûrs, santé, hérit., mariage, procès, réussite en tout, discrét. absolue.
24, rue Joseph-Claes
BRUXELLES MIDI 17623

ACCOUCHEUSE
2 diplômes de pr. classe
Prix modérés
60, rue de Thy
(Porte de Hal) 14526

MASSAGE
MANUCURE
Maison de 1er ordre
Entrée directe au premier
73, rue Botanique, **73** 17603

ACHETE
Chocolats
Graines
Produits alimentres
VENDS
400 kg.
Cacao Suisse Hollandais
P. A. 37, Bureau Journal

Achat de toutes quantités de
CLOUS
pour Chaussures
Soies de Porc, Piassava
FIBRES 17832
et tous accessoires
pour fabric. de brosses
indiquer tous détails a
H. A. 27, Bureau Journal.

Vieux journaux en bon état sont achetés au plus haut prix par M. N. S. Bureau du journal. 17069

Partie de
Brides de Sabots
DISPONIBLE 17065
à enlever de suite
RUE ROYALE Ste MARIE, 37

J'achète vieux cuivre et plomb, au plus haut prix. 40, r. de la Caserne. 17793

Madame
ESTER
16 ans même maison
conseille, renseigne sur tout, mariages, peines de cœur, recherches, procès, commerces, héritages.
Réussite certaine
37, rue des Plantes
NORD 15023
Discrétion absolue

SAVON DE MARSEILLE
Meilleur que l'ancien
54, Rue des Vierges 17832

ACHAT
AU PLUS HAUT PRIX
DE
Celluloïd
en feuilles, tubes, etc.
Déchets de Celluloïd
FILMS
37, r. Royale
Ste Marie

SAVON BLANC MOU
1e qualité, 40 bidons de 24 kil. environ à 15 fr. le bidon. 52, rue du Sentier, Tourcoing. 17796

DÉTECTIVES
Renseignements
Recherches — Surveillance
"LUX" 13638
71, r. de Laeken, Brux.

J'achète: cuivre, plomb, étain, papiers, etc. Plus haut prix, 51a, rue Wayenberg (2 à 7) 17410

Couvertures
de Laine et de Coton
pour Œuvres de Bienfaisance
—
Torchons
Ecrire ou s'adresser:
22, rue Godefroid de Vreese
Schaerbeek
17116 **Bruxelles**

LIVRES
Particulier ACHETE tous modernes, COLLECTIONS NELSON, Zola, etc., même par unité. ***Bon prix.*** Une carte postale à *Libris*, bur. du journ. 17712

SEL p. wagon
E. DUFRASNE, 24, quai Dérivation, Liége. 17586

DEBARRAS. — Fonds de greniers, papiers, livres échant. 183, r. d. Tanneurs 17745

VIEUX PAPIERS PEINTS en rouleaux ou déchets. Très gros prix, 183, rue des Tanneurs. 17588

Achat au plus haut prix
Vieux papier, Archives Registres, etc. 17835
Pour destruction gar.
15, rue des Fleuristes

On désire acheter d'occas.
GARDE-ROBE avec glace
Ecrire prix, conditions et dimensions : Boîte postale 139, Bruxelles-Centre.

LA CÉLÈBRE
Mme Juliette
Conseille, rens. sur tout.
21, rue de l'Etuve
Au 1er, mont. direct. 17627

Nouvelle et grande
Carte de l'Europe
Format: 1.50 x 0.80 m.
Belle édition coloriée
Prix 1 fr. Franco 1.10
en timbres-poste 5 et 10 c.
LISSOIR av. Rogier. 312
Bruxelles 16222

Sels Comestibles
pour table - Beurre - Cuisine - Salaisons
Fournis en beaux solides sacs américains. 15818
Arrivages réguliers par bateaux.
Toujours grandes quantités disponibles.
Zoutfabriek J.-G. Damman Sr
(Zwolle)
Agent général : Frédéric ARETZ
BRUXELLES : 28, avenue Fonsny (Midi).
GAND : 7, Bronstraat (bij Gouvernementstraat).

TOILETTE — LESSIVE
Le Savon Idéal
POUR LA TOILETTE ET LE MÉNAGE
EST L'
Anker Zeep
Exigez sur chaque brique la marque déposée :
A — Z
TEINT FRAIS — LINGE BLANC
AGENCE GÉNÉRALE (POUR LE GROS) :
Centrale Boursière
15, Boulevard du Hainaut
BRUXELLES
17864

Diadème


Batteries
BRILLANT pour
Lampes de poche
En gros : 87, rue de Brabant, Bruxelles

Imprimerie du « Bruxellois »